



COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE

19 SEPTEMBRE 2020

Personnes Présentes : DUMAS Patrick ; FRAY Christian ; LOUAT Christine ; COMETTI Yves ; BUISINE Raphaël ; DUMAS Michèle ; FRAY Véronique ; Mr RUDENT ; GENOT Paul ; AKPO Latifa ; Mr BONNEFOY(Maire La Ricamarie) ; Mr DAGNAUD(comptable) ; Mr GUILLOT (commissaire aux comptes) AYADA Amhad ; GASPARI Arnaud ; GRAINE Samira ; Mr GOY Yves ; GARNIER Philippe

Personnes excusées : BONNEVIALLE Marc (Président ADAPEI ; BESSAC Vanessa pour la mairie de Saint-Galmier

Personnes excusées ayant donné pouvoir :

Mme VILLEMAGNE Manon à *FRAY Christian*
Mme FAURE Mireille à *COMETTI Yves*
Mme CHAMBERT Denise à *LOUAT Christine*
Mr BECOUSE Alain à *DUMAS Patrick*
Mr VAN DER HEDJE Peter à *AKPO Latifa*
Mr RIFFARD Jacques à *DUMAS Michèle*
Mme GUICHARD Evelyne à *AYADA Amhad*
Mme LAJUDI Violaine à *GENOT Paul*
Mr CAVAGNA Thomas à *GASPARI Arnaud*
Mr PARET Christian à *FRAY Véronique*
Mr GOY Antoine à *GOY Yves*

Patrick DUMAS ouvre l'assemblée générale 2020 en remerciant les membres présents même si le Covid-19 et ses règles de vie a disséminé les participants. Il remercie particulièrement Mr BONNEFOY, maire de La Ricamarie, de son soutien et de sa présence.

Sont désignées assesseurs de séance : DUMAS Michèle et FRAY Véronique.

Mise au vote du compte-rendu de l'assemblée générale 2019 : Adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL D'ACTIVITE

Il est difficile d'aborder cette Assemblée Générale 2020 sans avoir en tête les difficultés que provoquent la crise sanitaire, et sans considérer que nos préoccupations de l'année 2019 paraissent bien fuites !

Pourtant c'est bien cet exercice qui nous intéresse aujourd'hui : nous allons rendre compte des activités et de la gestion de l'association effectuées durant l'année 2019.

Cette année 2019 qui, après l'élaboration du Projet Associatif en 2018, s'est déroulée dans la continuité d'actions.

SERVICE VACANCES

Dans le cadre du Projet Associatif, nous avons poursuivi notre action :

- Diversification de l'offre :

Tout d'abord un petit rappel des différentes formules proposées : les séjours « **vert** » qui s'adressent à des personnes de faible autonomie et qui ont besoin d'un encadrement renforcé de 1 animateur pour 1 vacancier. Les séjours « **bleu** » qui s'adressent à des personnes de bonne autonomie qui ont besoin d'un encadrement simple de 1 pour 4 ; les séjours « **orange** » qui s'adressent à des personnes de moyenne autonomie qui ont besoin d'un encadrement soutenu de 1 pour 2 et les séjours « **violets** » qui s'adressent à des personnes de très faible autonomie physique mais qui ont de grandes capacités d'adaptation sociale et qui ont besoin d'un accompagnement renforcé de 1 pour 1. A ce sujet, il est bon de noter qu'une nouvelle disposition a été prise en 2019, mais non appliquée et applicable en 2020 : les séjours « **vert** » et « **violet** » auront le même taux d'encadrement de 1 pour 1.

L'année a été marquée par une diminution sensible du nombre de journées, due essentiellement à une erreur de programmation de quelques séjours pour personnes de bonne autonomie : les dates de ces séjours ne correspondaient pas à la période de fermeture des ESAT. Une erreur dont nous nous sommes rendu-compte trop tard pour pouvoir être rectifiée. Cette diminution a été sensible surtout en été 2019 et sur les séjours de fin 2018/début 2019 ; les séjours de printemps ont gardé une certaine stabilité.

Moins de journées, mais plus de vacanciers : ce qui nous confirme la tendance des années précédentes d'une demande générale de séjours plus courts.

Nous constatons également une baisse des inscriptions en séjours « **bleu** », de bonne autonomie. Par contre les inscriptions en séjours « **orange** », de moyenne autonomie augmentent.

Concernant les destinations : certaines restent, mais nous tenons à ce qu'il y ait toujours des destinations nouvelles. Nous essayons de trouver de nouveaux gîtes proches des départements de La Loire et du Rhône : c'est la demande que nous recevons souvent et surtout pour les séjours de faible autonomie.

Tous les gîtes sont visités par nos soins avant les séjours.

Le nombre de séjours augmente chaque année, même si le nombre de journées baisse : les séjours sont donc plus courts. Nous suivons ainsi la demande, ce qui est plus compliqué pour l'organisation, le recrutement des animateurs...etc...

Il y a eu aussi pendant l'été 2019 deux séjours enfants, de 5 enfants chacun (1 seul l'an dernier avec le double d'enfants). La question du maintien de ce type de séjour se pose chaque année, surtout pour les enfants de moyenne autonomie : ce sont souvent des enfants envoyés par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) qui sont habituellement en famille d'accueil, familles ayant besoin de vacances aussi... Mais AVL a-t-elle les compétences nécessaires pour cet accompagnement ? Ce sont des séjours qui rencontrent très souvent de grandes difficultés de par le comportement des enfants qui n'est pas éloigné de la violence : un petit débat s'engage entre les participants ou chacun s'exprime... Pour 2020, la question restera posée.

Au-delà des séjours, nous avons développé les propositions de week-end, ce qui permet de diversifier notre offre. Les week-end proposés pour les personnes de faible autonomie sont assez prisés et se remplissent rapidement. Pour la bonne et moyenne autonomie l'engouement est très modéré. Mais cette offre de week-end est encore nouvelle et on sait qu'il faut du temps avant que les nouvelles propositions trouvent un écho.

- Améliorer la compétence des équipes :

Les procédures de recrutement ont porté leurs fruits puisque les équipes pour l'été étaient largement constituées bien en amont des séjours. Cela n'a pas empêché les difficultés durant l'été, notamment autour du 15 Août où un important nombre de démissions a mis sous forte pression le personnel du siège. Des situations difficiles qui nous interrogent sur l'évolution des valeurs que portent le travail et l'engagement aujourd'hui, dans la société ?

Pour le recrutement, nous participons à de nombreux forums de recrutements pour jobs d'été. Nous intervenons également dans des écoles ou centres de formation des métiers de l'éducation spécialisée, de la santé, de l'animation. Nous déposons des annonces sur différents sites.

Pour les séjours d'hiver : 35 recrutements

Pour le printemps : 28 recrutements

Pour l'été 2019 : 322 recrutements (pour 250 nécessaires) pour 73 séjours. Beaucoup de désistements de dernière minute (voire même le jour du départ, ou pendant le séjour). Ceci nous oblige à recruter plus de personnel saisonnier que nécessaire : environ 30%. C'est une évolution de la société qui questionne ?

Concernant le déroulement des séjours : un décès au sein du séjour de Tauves (Puy de Dôme) a marqué l'été 2019. La vacancière s'est éteinte dans la soirée après avoir passé une journée où quelques difficultés ont alterné avec de bons moments de loisirs. L'équipe a appelé les secours qui n'ont pu que constater le décès. Même si la responsabilité de l'équipe n'est pas engagée, les animateurs ont été très choqués et l'association a délégué une administratrice pour entourer et soutenir cette équipe qui a poursuivi le séjour avec les autres vacanciers avec beaucoup de courage et d'implication.

Comme chaque année nous avons eu à gérer des soucis d'équipe : remplacements d'animateurs démissionnaires et accompagnements d'équipes en difficulté.

Cependant, si nous évoquons toujours les séjours où nous avons rencontré des problèmes, il faut pointer que 80% des séjours se passent bien.

La formation des animateurs s'est poursuivie à l'image des autres années. Un Livret de Formation a été instauré, avec des modules à valider. Lorsque les 8 modules sont validés, il y a une augmentation du salaire journalier de l'animateur.

Nous proposons également une formation spécifique « gestes et postures » en collaboration avec une ergothérapeute : formation sur les « manipulations » des vacanciers dépendants physiquement, sur l'installation dans un fauteuil roulant, sur la toilette, les repas de ces personnes très dépendantes, sur l'installation des fauteuils dans les véhicules...

Cette année nous n'avons pas inscrit d'animateurs à la formation de responsable que nous organisons avec Le GRAFE, faute de candidat.

- Améliorer l'organisation des transports :

Ce thème a largement occupé en 2019, les commissions transport et gestion ; pour autant, les difficultés demeurent, et le fonctionnement optimal n'est pas encore trouvé.

Nous avons loué moins de véhicules cette année, car il y avait moins de journées de vacances, donc une certaine économie de ce côté.

Et cette année, nous avons eu le sentiment que nos efforts pour sensibiliser les conducteurs de minibus portaient leurs fruits.

Mais le retour des factures après les vacances, nous a fait déchanter : la note était « salée ». Tellement, que notre trésorier a examiné les chiffres de très près et a pu constater que certaines factures ne nous concernaient pas...Après discussions et négociations, la note a été ramenée à 26000 euros pour un loueur.

Et au total la facture reste quand même de 34000 euros.

Ceci nous amène à prévoir l'embauche d'une personne pour l'été qui sera chargée de l'état des lieux sur les véhicules avant la location, au retour de chaque séjour et aura aussi la mission de former encore davantage les animateurs à la conduite des véhicules.

A signaler cette année une destruction de véhicule inédite : une animatrice a pris l'initiative de déplacer et donc de conduire un des minibus alors qu'elle n'avait pas le permis de conduire ! Durand le bref trajet, elle a perdu le contrôle du véhicule et a donc eu un accident, heureusement sans dommage pour elle, mais à l'issue duquel, le véhicule a été classé irréparable. L'affaire n'est pas encore réglée à ce jour.

Les désagréments d'après séjours concernent aussi les gîtes, pour des dégâts dans les lieux d'hébergement : ce qui peut se comprendre. Cependant, les animateurs ne signalent pas toujours aux propriétaires le souci dès qu'il survient : pourtant cela éviterait que les propriétaires découvrent les dégâts après le départ du groupe et nous contactent en colère et parfois en ne voulant plus nous louer leur gîte. C'est un point de vigilance à travailler.

Les séjours reçoivent aussi des visites :

De notre part, ce sont des visites de courtoisie, à caractère convivial, qui peuvent aussi aider une équipe en difficulté. Nous essayons de rendre visite à chaque destination, mais nous ne pouvons pas visiter chaque séjour (une même destination accueille plusieurs séjours). Ces visites nous permettent de nous rendre compte du déroulement du séjour ; de la bonne application des règles, de l'ambiance, de la bonne adéquation des locaux avec les besoins du groupe en période de fonctionnement. Cela apporte parfois un soutien en cas de besoin et cela nous permet de connaître les animateurs en situation de travail.

En 2019 le CNLTA a fait 3 visites avec de bons retours. La DDCS a visité 2 séjours au printemps et 4 en été, dont celui où avait eu lieu le décès d'une vacancière. Pour cette visite, l'inspecteur s'est montré assez suspicieux avec des remarques qui ont marqué l'équipe qui avait déjà été bien secouée par le décès. En fait cet inspecteur a pensé qu'il se trouvait dans un établissement en déplacement : nous avons tenté de lui expliquer ce qu'étaient les séjours de vacances avec AVL, mais cela est resté difficile dans l'échange, même s'il a reconnu que le décès n'était en rien imputable à l'équipe.

- Faire connaître le service vacances

Nous avons commencé à rendre visite à certains établissements médico-sociaux. C'est un travail qui est chronophage, mais qui est très positif : à travers ces visites nous faisons mieux connaissance et nous pouvons mieux appréhender les besoins, tandis que les établissements apprennent à nous connaître à travers ces échanges qui permettent d'exprimer nos valeurs, nos objectifs, notre façon de travailler. Nous avons encore beaucoup à faire.

SAVS L'ENVOL

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. L'année 2019 a vu tous les voyants du SAVS passer au vert. L'équipe a retrouvé calme et sérénité et a pu fonctionner avec dynamisme. Les ateliers de jour ont eu une bonne fréquentation. Les difficultés financières, n'ont pas été résolues, mais ont été repoussées grâce à une reprise du déficit de 2017 par le Département et une subvention de fonctionnement octroyée par la caisse de retraite AG2R La Mondiale.

Le SAVS a un agrément de 32 places, mais a suivi 39 personnes en 2019.

Le service est très fréquenté et le nombre de journées est au plus haut : 2312 journées, sachant que le maximum peut aller jusqu'à 2500, c'est un bon résultat.

Grande stabilité du service.

Les ateliers de jour sont très fréquentés et très appréciés : pour certains adultes c'est une ouverture à la socialisation, qu'ils auraient du mal à trouver d'une autre manière.

Au sein de l'équipe on constate une grande stabilité dans une ambiance sereine, apaisée.

Chérazade a poursuivi sa formation de monitrice éducatrice avec pour tutrice Marie.

L'équipe a accueilli des apprenants du centre de formation de Moniteurs Educateurs de Saint-Ennemond, pour des stages de 3 ou 4 mois. Ce partenariat est toujours riche pour tous et apporte à l'équipe un regard extérieur sur sa pratique : ce qui est stimulant.

A noter que Marie a été sollicitée pour faire partie du jury final pour l'attribution du diplôme de Moniteur Educateur, comme le fait Philippe depuis plusieurs années.

La situation économique du SAVS a évoluée dans le bon sens, même si tout n'est pas résolu.

L'année 2019 a été marquée par la fin de l'accompagnement de l'association dans le cadre du DLA. Ce travail s'est finalement avéré efficace et bénéfique car il nous a bousculé dans nos façons de penser. Le fait d'envisager qu'un établissement médico- social tel que L'Envol puisse envisager d'autres sources de financement que celles du Département et/ou de l'ARS, nous paraissait inconcevable. Ce temps de réflexion et de rencontres opportunes nous a fait bouger. Nous sommes également conscients que la pérennité du service aura du mal à être garantie par la seule association AVL ; et qu'il faudra donc trouver et concrétiser des partenariats, des mutualisations avec d'autres services ou associations.

Le contact opportun nous a été donné par Marie, au sein de la caisse de retraite AG2R La Mondiale. Nous avons fait connaître le service, expliqué les difficultés. Cette société ayant parmi ses objectifs le soutien de projets innovants, y compris sur le plan du fonctionnement, elle a été séduite par notre projet de service et a retenu notre dossier. AG2R La Mondiale nous a donc accordé une subvention de 50000 euros sur deux ans, soit 25000 euros pour l'année 2019.

Nous sommes donc soulagés de constater que le SAVS enregistre un excédent de 32421 euros en 2019.

Mais, tout n'est pas résolu et nous devons nous préoccuper de la pérennité du service, et dans ce souci d'ouverture d'AVL à d'autres service ou associations, nous avons poursuivi nos échanges avec la fondation Perce Neige.

L'ASSOCIATION

Au niveau du personnel, nous constatons une certaine stabilité :

<u>Pour le SAVS</u> : Raphaël BUISINE :	Directeur d'AVL et donc du SAVS
Philippe GARNIER :	Responsable du service SAVS L'ENVOL
Marie-Claire GAUDON :	Comptable d'AVL et donc du SAVS
Ahmed ABDENOURI :	Educateur-Accompagnateur
Marie MENDES :	Educatrice-Accompagnatrice
Cherazade LATTAR :	Educatrice-Accompagnatrice
Stéphanie JAMILLOUX :	Educatrice-Accompagnatrice à $\frac{3}{4}$ tps
Justine CHAUDIER :	Educatrice-Accompagnatrice à $\frac{3}{4}$ tps

Pour le service vacances :

Suite au départ de Wafa Baroutille en 2018 un CDD de 10 mois avait été conclu avec Alice Fray avec pour mission, sous le contrôle de Raphaël et de Marie-Laure, de revoir les procédures de recrutement, de réaliser de nouveaux outils de communication. Au terme de ce contrat ponctuel, un nouveau poste a été défini sur lequel a été recrutée Fanny Souvignet.

L'équipe du service vacances se compose de :

Raphaël BUISINE :	Directeur d'AVL et donc du service vacances
Marie-Laure MARTIN :	Coordinatrice du service vacances
Marie-Claire GAUDON :	Comptable d'AVL et donc du service vacances
Salima DJARMOUNI :	Secrétaire en charge en particulier des dossiers des vacanciers
Fanny SOUVIGNET :	Assistante administrative du service recrutement/vacances

Et sans oublier pour nos locaux :

Florence CLEMENT :	Agent de service
--------------------	------------------

Concernant la formation : Au sein du SAVS, Chérazade a poursuivi sa formation de monitrice éducatrice.

Pour le service vacances, nous envisageons quelques formations de courte durée, en lien avec le travail effectué.

Patrick souligne l'investissement de tous les salariés et des bénévoles, avant les séjours, les jours de départs et retours des séjours, pendant les séjours (astreintes, visites évaluation de stagiaires, ...) et après les séjours (comptes, bilans, rangement...).

Le Conseil d'Administration a poursuivi sa mission de chef d'orchestre sur différents axes :

- *Amélioration de la compétence des équipes d'animateurs* : entre 50 et 60 animateurs ont suivi la formation sur 8 modules. Cette année, nous avons pu constater que 47% des animateurs de l'été 2019, avaient suivi la formation en entier. 16 personnes ont suivi la formation « gestes et postures ». Mais personne ne s'est inscrit à la formation de responsable.
- *Diversifier l'offre* : cela s'est traduit pas l'augmentation de la proposition de week-end. Ce qui serait intéressant c'est de pouvoir constituer une équipe d'animateurs week-end stable...

- *Améliorer l'organisation des transports* : Une commission transports a vu le jour en 2019 ; elle a été très active, mais il y a encore beaucoup de travail et de points à approfondir (prévision du nombre de véhicules nécessaires ; location des véhicules ; organisation des départs et retours des séjours ; l'état des lieux des véhicules, la restitution des véhicules...)
- *Faire connaître le service vacances* : c'est un travail de longue haleine qui est toujours à suivre et à poursuivre : rencontrer les établissements pour se faire connaître et aussi pour entretenir le lien.
- Suivi des commissions de travail : toutes les commissions sont très actives. Elles sont au nombre de 7 : commissions vacances ; embauche ; gestion et fonctionnement ; suivi des équipes ; répartition ; transports.

On voit que le travail ne manque pas à AVL : ce qui est à souligner c'est la disponibilité, l'investissement de tous (salariés et bénévoles) dans ce chantier permanent. C'est un luxe, une richesse, un bonheur et une fierté.

Le rapport d'activités est mis au vote : adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER

COMPTE DE RESULTAT SERVICE VACANCES

- **1 – produit d'exploitation en baisse de près de 8%**

Le compte d'exploitation 2019 n'est pas très satisfaisant !

Les ventes de séjours ont baissé de 8% par rapport à 2018. Les charges ont aussi baissé, mais seulement de 4%.

Le résultat de l'exercice d'exploitation est de 600 € alors qu'en 2018 il était de 58220 € !

La principale cause de ce mauvais résultat est l'annulation de séjours de la part d'AVL du fait d'un déficit d'inscriptions. Plusieurs causes à cela, notamment pour les séjours bleus, les dates proposées étaient en dehors des périodes de vacances des établissements.

- **2 – charges en baisse de près de 4%**

- **Salaires et charges** : Baisse des salaires animateurs (-17991 €) liés à l'annulation de séjours et baisse des charges sociales conformément à la nouvelle loi (-16847 €)
- **Carburants (606200)** : (-9464 €) -22% (moins de séjour et baisse du prix du carburant)
- **Entretien véhicules séjours (615541)** : 69 K€. Il faut enlever à ce montant 17 K€ renégocié avec Taxi Graille (qui apparaissent en produits exceptionnels) et 14 K€ provisionnés pour la destruction d'un véhicule par une animatrice qui n'avait pas le permis de conduire. Le bilan est donc de 38 K€ vs 32 K€ en 2018 soit encore une augmentation de ce poste de plus de 15 %.
- **Location véhicules (613300)** : 88 K€ vs 104 K€ en 2018 : 16 K€ de baisse liée en partie par la diminution du nombre de séjours
- **Location gites (613200)** : -14247 € mais 7250 € d'arrhes perdues à cause de l'annulation des séjours. Au total baisse de 3% de la location des gites / 2018.
- **Frais après séjour (606370)** : 12050€ reste très élevé !

- **3 - Produits exceptionnels**

771000 : renégociation des réparations ave taxi Graille et déplacement administrateurs

COMPTES DE RESULTAT SAVS

1 – produit d'exploitation en hausse de 15,85 % :

334 862 € vs 289044 € soit + 45 818 €

Légère augmentation de la participation des familles aux ateliers de jour : 7% (2965 €)

Subvention du Conseil Départemental : 238 K€ vs 221 K€ en 2018 (=221 K€ + 17 K€ rattrapage du déficit 2017)

Subvention AG2R (25 000 €)

Suite à une action de la part d'AVL, AG2R a décidé d'accorder une subvention de 50 K€ à notre association. 25 K€ en 2019 et 25 K€ en 2020

2 – charges en baisse de près de 4% (14 K€)

- **Location défibrillateur (613504)** : -2664 € arrêt du contrat
- **Location véhicules (613514)** : -7644 € (en 2018 rachat de véhicule)
- **Assurance (616004)** : +5165 € (+52% !)
- **Cotisation Urssaf (645104)** : 14273€ (nouvelle règlementation)

Le résultat de l'exercice pour le SAVS est de 29548 € alors qu'il était de – 30060 € en 2018.

COMPTES DE RESULTAT GLOBAL AVL

AVL réalise un excédent de 30 K€ contre 28 K€ en 2018.

Ce résultat positif est obtenu grâce exclusivement au SAVS alors qu'en 2018 le résultat de 28 K€ était obtenu grâce au service vacances (+58 K€) qui compensait la perte de 30 K€ du SAVS.

Le rapport financier est mis au vote : adopté à l'unanimité

Affectations :

- Le résultat de l'activité vacances appartenant à l'association, il est proposé à l'assemblée de voter le report à nouveau du résultat pour l'exercice 2020 : **Adopté à l'unanimité**
- Le résultat du SAVS reste sous le contrôle du tiers financeur, le Conseil Départemental, qui lui-même prendra une décision sur l'affectation du résultat de ce service.

RAPPORT D'ORIENTATION

La situation exceptionnelle de cette année 2020 bouleverse totalement le fonctionnement de nombreuses entreprises et associations ; et c'est bien sur le cas aussi pour AVL.

La date de l'Assemblée Générale a été repoussée en Septembre : à une date où l'année est déjà largement écoulée. Les projets d'action que nous évoquons aujourd'hui font donc figure de « sauve qui peut ».

Pour le Service Vacances :

Les seuls séjours réalisés ont été ceux de fin 2019/début 2020. Dans ce contexte notre objectif est double :

- Prendre toutes les mesures d'exception qui permettront à l'association de survivre et de perdurer, à travers le service vacances. Je n'ai jamais pensé qu'il fallait maintenir une structure en place seulement parce qu'elle existait. C'est bien parce que je pense qu'AVL propose un service de qualité basé sur des valeurs humaines, elles-mêmes basées sur le respect de soi et d'autrui, qu'il est utile que cette association poursuive son action. AVL est une association « à part » dans le paysage des organismes de VAO (Vacances Adaptées Organisées). Ceci à condition que l'Assemblée Générale valide cet objectif.
- Adapter les séjours de vacances au protocole sanitaire s'il s'avère que celui-ci doive être maintenu pour les prochaines périodes de vacances, et tout en conservant, bien sûr les valeurs qui sont les nôtres.

- Approfondir le travail sur l'organisation de JLSH, comme nous avons proposé cet été, et qui pourrait être une autre forme de vacances qui pourrait convenir à certains.

Pour le SAVS

La problématique est toute autre : si les ateliers collectifs ont eux aussi été annulés pendant une longue période, l'accompagnement individuel a été maintenu et même renforcé (courses, rendez-vous médicaux et paramédicaux, situations difficiles avec des personnes ayant des troubles psychiatriques...)

Il y a eu également des temps d'intervention au domicile de certains résidents de la MAS des Quatre Vents, qui étaient « confinés » chez leurs familles et où des soucis émergeaient.

Les membres du personnel du SAVS ont donc travaillé tout autant voire même davantage.

Il est nécessaire, maintenant de reprendre les ateliers collectifs, en s'adaptant au protocole sanitaire.

Le SAVS réactualise également le projet de service cette année.

Pour l'association

- Travail sur le Projet Associatif qui doit être mis à jour.
- Travail sur des JLSH

Le rapport d'Orientation est mis au vote : adopté à l'unanimité

Délibérations :

- Le Logiciel informatique VACANSOFT étant devenu obsolète, nous avons dû envisager de le changer. Nous avons dû de le faire plus tôt que prévu à cause du piratage informatique dont l'association a été victime début 2020, et qui a engendré la perte d'une grande partie des dossiers. Nous avons dû contracter un prêt pour cet achat.

L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à prendre un prêt auprès de la BFCC afin de financer l'achat d'un nouveau logiciel pour les vacances : prêt de 14800 euros (durée 3 ans ; taux à 0,28%).

Mis au vote : adopté avec une abstention

- L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à souscrire un prêt auprès de BPI France, afin de palier à une situation de fragilité temporaire liée aux mesures Covid. Prêt de 50000 euros à taux 0% si remboursement dans l'année, sinon prêt sur 5 ans au taux de 1,79%. Prêt garanti par l'Etat.

Mis au vote : adopté à l'unanimité

- L'Assemblée Générale autorise le Conseil d'Administration à souscrire un prêt auprès de la BFCC, afin de palier à une situation de fragilité temporaire liée aux mesures Covid. Prêt de 150000 euros sur 5 ans au taux de 0,23 % (pour les PME). Prêt garanti par l'Etat.

Mis au vote : adopté à l'unanimité

- Autorisation pour faire les démarches de reconnaissance de l'Association AVL comme association d'intérêt général. Il n'y a pas besoin de validation par l'Assemblée Générale, un esquissage aux services fiscaux est suffisant.

Le Président clôture l'Assemblée Générale en remerciant vivement tous les participants.

Elections des administrateurs :

Les administrateurs sont élus pour trois ans. Cette année trois sortants : Mégane Thomas qui ne se représente pas ; Jocelyne Fataki qui ne se représente pas. Christine Louat qui se représente. Une administratrice démissionne pour raison personnelle : Géraldine Vocanson.

Il y a donc quatre sièges à pourvoir.

Se présentent : Latifa AKPO ; Amhad AYADA ; Arnaud GASPARI; Samira GRAINE ; Christine LOUAT.

23 votants ; 23 exprimés

Résultats des votes : AKPO Latifa : élue avec 16 voix
GASPARI Arnaud : élu avec 21 voix
GRAINE Samira : élue avec 18 voix
LOUAT Christine : élue avec 23 voix
AYADA Ahmad : non élu avec 14 voix